

CSE
LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE
27 & 28 fev. 19



Ce mercredi 27 et jeudi 28 février a eu lieu le **comité social et économique du réseau ●3** à Rennes.

SOMMAIRE

LIMINAIRE

- 1/ INFORMATION SUR LA DECLINAISON AU SEIN DU RESEAU France 3 DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE
- 2/ POURSUITE DE L'INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEMENAGEMENT DE France PARIS ILE DE France *(avec le compte-rendu de la commission de suivi, d'analyse et d'ajustement du 15 février 2019)*
- 3/ SUIVI MISE EN PLACE REORGANISATION DE LA FABRIQUE
- 4/ NOA : PRESENTATION ET BILAN DE L'EXPERIMENTATION + AVENANT ACCORD D'EXPERIMENTATION NOA
- 5/ INFORMATION SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU « NRCS »
- 6/ I.MEDIA 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE MODIFICATION DES CONDITIONS D'ACCES AUX RUSHES DANS LE RESEAU REGIONAL
- 7/ INFORMATION / CONSULTATION SUR LES CONSEQUENCES DU DEPLOIEMENT D'I MEDIA 2 SUR LE SITE DE BREST
- 8/ INFORMATION SUR LE CAHIER DES CHARGES ET LE CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRES « PRESTATION D'ASSISTANTES SOCIALES »
- 9/ COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES MARCHES

Voici tout d'abord, la déclaration préalable de Force Ouvrière par Bruno DEMANGE, élu de Lorraine, représentant FO au CSE Central et délégué syndical :

VEUT-ON LA CASSE DE FRANCE 3 ?

« Depuis quelques semaines, rien ne va plus. Lorsque nous prenons connaissance des quelques pages des orientations stratégiques (diffusées la semaine dernière à tout le personnel), il y a de quoi se poser beaucoup de questions à ce sujet.

Oui, on parle bien de "renforcer", de doubler l'offre régionale, ce qui est a priori va dans la bonne direction.

Mais de quelle façon ? Avec quels moyens ? Quelle organisation ? Et pour faire quoi exactement ?

Toutes ces interrogations sont restées extrêmement vagues.

Tout juste a-t-on retenu ces 3 idées fortes : généraliser les matinales « France Bleu », moderniser notre info régionale et prévoir une case en amont de la tranche du 19/20 pour de l'hyper-proximité, sans plus de détail ! Et que, dans le même temps, la marque "France 3" des pages régionales allait purement et simplement disparaître sur internet : tout serait noyé dans 2 plateformes (France Info et France.tv). Sans évoquer l'émoi particulier, suscité par l'autre annonce, consistant à « casser » le Soir 3 et sa dynamique de 40 ans qui constitue l'une des fiertés de notre grille... qui pourrait bien se retrouver dans un triste état ! N'oublions pas que le réseau contribue depuis 10 ans au succès de ce rendez-vous, de par sa page régionale. En tous cas, c'est clair : la campagne médiatique est au niveau de la maladresse ! Et derrière une simple annonce de quelques lignes, ce sont tous les défenseurs de cette « chaîne préférée des français » qui se sont réveillés. Dans l'entreprise...et bien au-delà : jusqu'au fondateur du Soir 3 Jean-Marie Cavada !

Aujourd'hui, nous constatons que les salariés du réseau France 3 auraient de quoi inquiéter, si tout devait rester en l'état.

Car les matinales avec France Bleu, oui, ça peut être une bonne idée...mais pas comme ça ! Oui, c'est de la grande proximité ; oui, ça peut correspondre à ce que nos téléspectateurs attendent...mais pas mis à l'antenne de cette façon ! Parce que nous ne sommes pas sur le site internet de France Bleu, mais bel et bien sur l'une des chaînes majeures de la TNT ! Un rendez-vous de ce type nécessite un vrai travail sur la mise en image mais aussi sur le contenu. Déjà, parce qu'il s'agit d'une info de proximité, diffusée sur France 3 mais qui, en l'état, nous échappe. Ensuite, parce que cela donne un côté « bricole », « amateur »... à l'heure où des réseaux locaux privés sont en plein développement (BFM ou le réseau Via).

Clairement, nous sommes attendus pour autre chose, et nous nous devons d'être au rendez-vous de cette ambition. C'est donc cela, le travail de la direction, et vers cela qu'elle doit mener ses équipes, et certainement pas vers cette forme de « sabotage » que nous vivons aujourd'hui à Toulouse ou sur la Côte d'Azur.

Quant à la modernisation de nos journaux régionaux, comment les équipes qui s'investissent au quotidien sur ces rendez-vous restant parmi les meilleures audiences sur ces tranches doivent-elles prendre cela ? Alors que nous sortons tout juste d'un important lifting, assorti d'un lourd investissement avec la mise en œuvre des nouveaux plateaux : faudrait-il reconnaître alors que tout cela n'aurait été qu'un échec ?

Quant à la grande proximité, soyons clairs : certes, tout ce qui va dans le sens du maintien de cette proximité a notre faveur. Toutefois, là, que veut-on faire exactement ? Diffuser plusieurs locales bout à bout ? Ou travailler sur une forme "d'édition des locales" de France 3 « toutes régions » ? Avec un résultat très disparate, selon qu'il existe encore plusieurs éditions, une seule...voire plus du tout ! Que se passerait t-il dans cette tranche en région Centre, où l'équipe de l'ex Bourges a été réduit à peau de chagrin ? Va-t'on reconstituer une équipe complète ?

Et, au-delà de l'info, quelle place pour les programmes régionaux dans tout cela ? Avec quels moyens, et surtout quelle contribution de nos personnels ? Lorsqu'on voit que la direction n'est pas capable de comprendre qu'un programme aussi incontournable, aussi fondamental que la météo doit évidemment rester en interne... Encore une fois, alors que les offres alternatives sont en plein développement, il y a réellement besoin de plus d'ambition pour France 3, si nous ne voulons pas perdre ce leadership de la télévision régionale, de plus en plus menacé.

Ambition, mais avec la sacralisation des moyens nécessaires pour y parvenir... A l'heure où le maître mot est la réduction d'ETP, nous n'avons toujours aucune info sur comment cette réduction de postes serait opérée dans le groupe. Car tout le monde comprendra que cela n'a pas la même signification de supprimer des ETP dans un grand service ou bien dans une petite antenne régionale. Or, celles-ci ont véritablement atteint la taille critique, sont devenues à l'os...après avoir beaucoup contribué aux précédents efforts demandés : plus que d'autres services de l'entreprise ! Il est donc évident qu'il y a besoin que la direction s'exprime à ce sujet. Il y a besoin d'entendre que les moyens seront sanctuarisés, et que ce n'est pas « loin de Paris » que, encore une fois, les efforts seront proportionnellement les plus importants.

Comment les salariés qui travaillent pour France 3 doivent-ils vous dire qu'ils ne veulent pas de la casse de leur chaîne ? Faut-il qu'ils aillent à la grève ?

La seule chose qui peut être dite dès à présent ici, c'est que nous ne laisserons pas faire sans réagir. »

1/ INFORMATION SUR LA DECLINAISON AU SEIN DU RESEAU France 3 DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE

Un rappel des principales caractéristiques des orientations stratégiques a été effectué. Notamment :

- Régionalisation de France 3 (avec doublement des offres régionales, élargissement de la mise à l'antenne des matinales France Bleu sur 10 régions... et de ce fait, externalisation de cet élargissement !)
- « Mutualisation » du Soir 3, avec France Info
- Logique de bassin dans le réseau Outre-Mer

Pour sa part, la direction considère que le terme « orientations » porte bien son nom. Il s'agit d'abord de se demander : « quel est le projet ? » Et la question des moyens interviendra en second lieu.

Concernant le projet, un très long débat s'est engagé : sur la façon de travailler avec Radio France, tant sur les antennes régionales que sur le numérique. Sur ce dernier point, il s'agit de tenir compte de ce qui existe aujourd'hui dans les 2 entreprises, pour être capable de se coordonner, proposer des angles différents, et ne pas « doubler ».

Sur l'hyper proximité, la direction n'est pas en capacité d'apporter du concret, sur la façon dont les choses vont se dérouler. Seule certitude : le schéma ne sera pas le même d'une antenne à l'autre. Pas de schéma type imposé par Paris.

Autre débat : l'avenir du Soir 3. La direction nous dit que le nouveau projet abandonnera très probablement le décrochage régional. FO a dénoncé cette idée, et rappelle que cette offre (à l'audience comparable à celle du Soir 3 tout entier) est très appréciée de tout un public travaillant tard, et pour qui ces 5 mn sont souvent leur seule possibilité de suivre l'actu régionale).

Traité également, la question des externalisations de la météo : la direction confirme sa démarche consistant à poursuivre son expérimentation à Toulouse (un contrat a été signé avec Météo France : pour combien de temps ? On ne sait pas !), et par l'organisation d'un groupe de travail réunissant des salariés concernés, comme prévu suite à la saisine de FO à ce sujet. La direction ajoute que la suite donnée à l'expérimentation dépendra de ce qui sera évoqué lors du groupe de travail.

Le sujet sera complété par un 2ème CSE central extraordinaire consacré à nouveau aux orientations stratégiques le 7 mars prochain...

2/ POURSUITE DE L'INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEMENAGEMENT DE France 3 PARIS ILE DE France *(avec le compte-rendu de la commission de suivi, d'analyse et d'ajustement du 15 février 2019)*

Les débats ont été nourris, avec un point sur l'avancée du travail, ainsi qu'une visite du site.

Questions en suspens : l'impossibilité pour les salariés de Vanves de se rétracter si leurs conditions de travail ne leur convenaient pas : pas de possibilité de changement. Pour la direction, à ce jour tous les salariés sont satisfaits. Les élus demandent un engagement de la direction pour résoudre ce problème.

Ils proposent aussi la possibilité de proposer des places de parking supplémentaires (voire à l'extérieur). Actuellement, 20 places sont prévues pour les salariés de Vanves.

Concernant les plannings, les collaborateurs devront donner leurs souhaits, le planificateur verra s'il est en mesure d'accepter les demandes ou non. La direction assure qu'il n'y aura aucune différence entre les collaborateurs du Siège et ceux venant de Vanves.

La suite du dossier, c'est la restitution de l'expertise le 8 mars prochain, et la prochaine commission de suivi, le 13 mars (qui sera consacrée à cette expertise).

3/ SUIVI MISE EN PLACE REORGANISATION DE LA FABRIQUE

Le plan de charge 2019 a été présenté aux élus. Un chiffre a retenu l'attention : le volume de 21 fictions (hors feuilleton « un si grand soleil »), alors que celui-ci était de 24 l'an dernier. La direction explique pourquoi : cette année, le feuilleton « un si grand soleil » est en année pleine, et le nombre de productions en interne aurait même dû être de 20...sur un total de 125/130 fictions dont l'entreprise a besoin à l'année, pour remplir ses grilles. Explication : la contrainte d'ETP que l'entreprise doit respecter !

Concernant Vendargues, il est précisé que le volume est plus important que ce qui était prévu au départ : il va y avoir davantage d'épisodes : pas d'interruption pendant les vacances. Et donc 260 épisodes produits, contre 235 prévus initialement.

Enfin, un constat : la direction reconnaît que la régie Fly est devenue obsolète. Le renouvellement des 2 cars tient compte de cela. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour un éventuel remplacement.

4/ NOA : PRESENTATION ET BILAN DE L'EXPERIMENTATION + AVENANT ACCORD D'EXPERIMENTATION NOA

NOA a tout juste 6 mois. L'ambition est d'être le reflet du territoire et de donner la parole aux personnes qui ne l'ont pas en temps normal. La direction rappelle que l'aventure s'est faite avec la contribution de 84 salariés volontaires (37 journalistes et 47 PTA), issues des 3 antennes de Nouvelle Aquitaine, et formés aux nouvelles pratiques professionnelles dans le cadre de l'expérimentation en cours.

Qui sont ces volontaires ? Tout salarié, conservant par ailleurs son activité pour France 3, et exerçant cette tâche en plus. Les salariés issus des locales sont remplacés systématiquement, les autres au coup par coup, « *autant que de besoin* ». Dans certaines antennes, les non remplacements génèrent des tensions dans les services, amenés à effectuer l'ensemble des tâches avec des effectifs moindres. La direction rappelle qu'il existe une commission de suivi, tous les mois, pour examiner ces éventuelles difficultés. La direction reconnaît par ailleurs que la gestion d'une antenne 24/24 avec beaucoup de programmes courts suppose un volume de travail gigantesque, insuffisamment appréhendé au départ ; c'est la raison pour laquelle un 3^{ème} poste de gestionnaire d'antenne a été pourvu (par redéploiement).

Pour travailler avec les codes d'écriture : en l'occurrence des tournages avec des smartphone, donc sans zoom, donc « *au plus près des gens et de ses sujets* », et essentiellement en plans séquences, pour des programmes courts.

Combien de programme « frais » par jour ? Entre 2 et 3 heures, fabriquées par France Télévisions « (hors achats de programmes) ! Certains modules tournés seuls par ces contributeurs volontaires, et d'autres dans les studios des 3 antennes, en fonction des temps disponibles.

Quelle audience ? Impossible à mesurer après juste 6 mois d'existence ! Une démarche qui serait donc coûteuse pour un résultat sans grand intérêt !

Quant à la diffusion, restera-t-elle uniquement en ADSL ? Un passage sur la TNT est-il envisagé ? « *Non* » répond la direction, qui précise déjà que le coût serait de 1 million d'euros par an, et qu'il est également possible que la TNT soit amenée à s'éteindre en 2021/2022. « *Ça ne vaut donc pas le coup !* ».

Les élus rappellent que cette extinction de la TNT n'est prévue qu'en 2030, ce que la direction reconnaît.

Enfin, y aura-t-il des NOA ailleurs dans le réseau ? « Rien n'est fermé » répond la direction, qui ajoute qu'il doit y avoir un soutien politique, et qu'il est probablement plus aisé de l'imaginer dans une « grosse » direction régionale (à 3 antennes voire 2 antennes importantes). Toutefois, rien de précis n'est envisagé à ce jour... même si plusieurs COM régionaux ont été signés (évoqués lors du précédent CSE du réseau France 3).

5/ INFORMATION SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU « NRCS »

Le NRCS, c'est le « News Room Computer System ». Actuellement, les systèmes sont au nombre de 4 :

- « Gilda » au Siège
- « Mona Lisa » dans le réseau régional
- « Dalet » pour France Info
- Et « Avid I News » dans le réseau Outre-Mer

L'idée, alors que certains systèmes sont en fin de vie, c'est de pouvoir choisir un même système pour l'ensemble de l'entreprise, et de pouvoir aller au-delà des fonctions proposées actuellement. Un groupe d'une trentaine de salariés utilisateurs a été constitué pour suivre les travaux, poser des questions, mieux comprendre les outils proposés, et participer à la sélection. Sachant qu'un appel d'offre est actuellement en cours : le choix du futur prestataire devrait être connu en septembre. Tout doit être opérationnel pour le 2^{ème} semestre 2020, et le déploiement sera ensuite progressif, périmètre par périmètre, pendant 3 ans.

Pour les élus, la question de la sécurisation des contenus qui y seront placés doit être prise en compte.

Pour la direction, « à partir du moment où chacun joue son rôle, il faut savoir se faire confiance ! ».

6/ I.MEDIA 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE MODIFICATION DES CONDITIONS D'ACCES AUX RUSHES DANS LE RESEAU REGIONAL

La direction nous explique qu'elle souhaite faire évoluer l'accès aux rushes, afin notamment que IV3 ou « France 3 Toutes Régions » puissent y avoir accès (pour alimenter dans l'urgence, en particulier la nuit, l'ensemble de nos canaux, analogiques comme numériques).

Les élus soulèvent des questions évidentes de sécurité. Bien souvent, surtout sur des actus « chaudes », les équipes rentrent tard, et n'ont pas toujours le temps de prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser leurs rushes. Ils rappellent qu'en cas de conflit, c'est l'auteur des images qui risque des poursuites (et non le second utilisateur). Il va être nécessaire de bien se remettre en tête les procédures pour effectuer les verrouillages (pour les situations qui le nécessitent)

7/ INFORMATION / CONSULTATION SUR LES CONSEQUENCES DU DEPLOIEMENT D'I MEDIA 2 SUR LE SITE DE BREST

La direction trouve que l'équipe de Brest est importante en effectifs, et prend le prétexte de l'arrivée d'I Media 2 pour transformer deux postes (OPS et une des deux assistantes). Elle veut notamment pouvoir créer un poste pour s'impliquer dans les publications numériques. Elle insiste aussi sur l'urgence à mettre en œuvre ce système I Media 2, le système actuel étant arrivé en fin de vie.

Un débat s'est engagé par rapport au projet de diffusion par le biais d'une playlist (en « mode accroché ») au lieu d'un fichier spécifique. Pour FO, cette question-là ne pose pas de souci. Mais le principal problème par rapport à ce projet est celui-ci : comment envisager une organisation sans OPS alors que 2 des 3 monteurs ne sont pas volontaires pour assurer le mixage ? Sachant qu'il y a un « particularisme brestois » (avec deux éditions + le maintien d'un OPS dans les effectifs). La direction considère pour sa part qu'elle est en droit d'imposer aux monteurs de locales excentrées d'effectuer du mixage (moyennant le versement de la prime UCC).

Une expertise va être engagée pour examiner l'impact du projet, notamment les transferts de charge et les solutions alternatives possibles.

8/ INFORMATION SUR LE CAHIER DES CHARGES ET LE CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRES « PRESTATION D'ASSISTANTES SOCIALES »

Les élus découvrent ce sujet, alors que le cahier des charges est déjà bouclé, que l'appel d'offres est déjà terminé lui aussi, puisque cet appel à candidatures s'est déroulé du 14 janvier au 11 février. 5 entreprises ont répondu, et 4 seulement seront auditionnées. Les élus dénoncent donc déjà le fait qu'ils sont donc « *mis devant le fait accompli* ».

Plus largement, ils dénoncent l'évolution de ce cahier des charges, consistant à remplacer des personnels présents sur les sites par un service à joindre sur une plateforme téléphonique. Au moment précis où l'entreprise va vivre une forte restructuration, cette décision semble particulièrement malvenue.

La direction répond à cela que sa volonté était que tous les salariés puissent bénéficier d'un même niveau de services : en particulier ceux travaillant dans des BIP ou des locales excentrées. FO pose cette question : n'auraient-ils pas préféré effectuer une centaine de kilomètres et pouvoir rencontrer une personne identifiée, qu'ils connaissent, sur site ?

Par ailleurs, la direction soulève que le dispositif n'est pas figé : elle « *saura se donner la capacité de corriger les choses, si ça n'allait pas* »... comme cela s'est passé dernièrement avec les psychologues du travail.

En attendant, les assistantes sociales actuelles ont reçu un courrier leur annonçant que leur service s'arrêtera au 30 avril prochain. Et lorsque les élus demandent comment les choses vont se dérouler pour les dossiers en cours, la seule réponse de la direction est « *qu'elle en discutera avec les candidats prestataires !* ».

La direction ajoute que, « *par rapport à une présence une fois par mois, une disponibilité permanente est un plus* », mais aussi que « *rien ne remplace une personne humaine* ». A cela, les élus rappellent que les assistantes sociales actuelles sont joignables, même lorsqu'elles ne sont pas sur site.

La direction complète en disant que « rien ne remplace une personne humaine » et ajoute que « si les premiers contacts seront effectués via la plateforme, les dossiers plus complexes pourront faire l'objet de présentiel ».

Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils demandent à la direction de revoir le projet, en particulier dans cette période de restructuration.

9/ COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES MARCHES

Cette nouvelle commission est désormais obligatoire pour les « gros » CSE, pour pouvoir se prononcer sur les marchés dépassant une valeur de 30.000 euros. Pour des achats uniques, mais aussi pour des marchés multiples de valeur inférieure, dont le total dépasse ces 30.000 €. Elle devra pouvoir examiner au moins deux devis... sauf si un seul fournisseur détient le monopole, comme par exemple l'unique éditeur des « chèques vacances ». La commission appliquera une grille de critères, afin de pouvoir rendre des avis objectifs (avec des pourcentages de pondération, variables selon les marchés.

Les marchés les plus urgents :

- Le choix de l'expert-comptable du CSE
- L'achat du nouveau logiciel de gestion
- Et certaines activités sociales et culturelles (telles que voyages, chèques « culture »...)

La commission sera aussi sollicitée pour le choix du cabinet d'avocats amené à conseiller le CSE.

9

Le bureau du CSE a décidé que la commission se réunirait chaque fois que ce sera utile (alors que la loi n'impose qu'une fois par an)

Pour découvrir le compte rendu de la commission, [cliquez ici](#)

Prochain CSE ● 3 à Lyon: 03 et 04 avril

Vos élus FO au CSE

Éric Vial (Alsace) - Gregory Hen (Provence + Vendargues) - Laurence Romet (Picardie) - Véronique Chazaud (Paris Île de France) - Francois Ormain (Basse Normandie) - Claire Lebret (Auvergne) - Bruno Demange (Lorraine) - Fiona Gruau (Pays de Loire) - Henri Weiken (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE : [Roya Moradpour](#)